N°4 mai 2019

La Newsletter du

Comité régional Provence-Alpes-Côte d'Azur des clubs alpins et de montagne

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

Edito

Depuis le début de l'olympiade, notre fédération a lancé une forte dynamique de structuration et de développement des activités, notamment au travers du plan fédéral de formation et des livrets « vers l'autonomie ».
Cette dynamique rejoint celle du mouvement sportif en France. Le Conseil Régional Sud-PACA, par l'exigence d'un projet territorial co-construit avec les départements et les clubs, en préalable de tout financement, nous a permis de consolider notre plan de développement. Feu le CNDS est devenu officiellement l'Agence Nationale du Sport. Notre fédération fait partie des 28 fédérations qui ont adhéré au nouveau mode de financement du sport et aura donc en charge l'instruction des dossiers de demande de subvention.
L'abandon des passages obligés par le « sport santé » ou la réduction des inégalités, va nous permettre d'exprimer notre vision du « Sport pour tous ». On peut y voir aussi les prémisses de la sortie du sport du carcan de la cohésion sociale et son retour dans les fédérations.
Le plan de développement fédéral doit être l'émanation des projets associatifs des clubs inscrit dans les problématiques territoriales. Dans la région, nous avons initié ce processus dès le début de l'olympiade, avec quelque résultat. Mais il va falloir finaliser ce mode de fonctionnement. C'est pour cela que le Comité Régional a proposé aux clubs l'aide d'un agent de développement pour écrire leur projet associatif, ou l'améliorer ou l'animer.
A vous de jouer !

Jacques Bailles
Président du Comité Régional

Le Projet associatif (PAss)

C'est simple :

- Qui sommes-nous ? (état des lieux du club)
- Où allons-nous ? (projets à moyen terme, ex développer l'activité alpinisme, renouveler l'encadrement raquettes, participer à la fête du sport[1] …)
- Comment y allons-nous (actions, moyens, calendrier)

C'est utile : Le PAss permet aux bénévoles d'agir tous dans la même direction… C'est aussi le document sur lequel les subventionneurs s'appuient pour décider l'affectation de leurs aides.

Les présidents intéressés par l'aide d'un agent de développement, comme indiqué dans l'édito, peuvent contacter Jacques BAILLS en.jaumet@gmail.com

[1] Fête du sport : 22-23 juin 2019 cf « en bref »

L'évolution du CNDS

Retours sur la réunion CNDS/DRDJS/CROS/Conseil Régional/Comités régionaux, hier 30 Avril 2019.
Le 20 avril dernier, le CNDS[2] est devenu l'Agence Nationale du Sport (ANS). L'ANS est un GIP qui regroupe l'état, les collectivités territoriales, le mouvement sportif (chacun pour 30%) et les entreprises (10%). 28 fédérations sportives, dont la FFCAM, en font partie, les autres fédérations devraient les rejoindre en 2020. Une des conséquences est la modification des modalités d'attributions des subventions nationales (ex-CNDS) :

- La part « action » : chaque fédération travaille avec l'ANS puis servira les demandes des clubs et comités en fonction du projet sportif fédéral (PSF)
- La part « emploi-apprentissage » reste dans une campagne régionale. 3,3 millions d'euros pour 2019, avec 224 conventions en cours et 133 nouveaux emplois prévus.

Le calendrier est très serré : Dépôt des dossiers avant le 25 mai 2019 sur « Mon compte asso ». Les réunions d'information aux clubs et CD sont en cours. Dépôt des dossiers 2ème campagne emploi avant le 12/7.

La formation des pratiquants

Partie intégrante du plan de formation régional, elle est du ressort des clubs. Elle peut être mutualisée au sein des comités départementaux et **soutenue par le comité régional** : conseils des DTR pour les mettre en place ou organisation par le CR (par ex, une UFA rando alpine est associée au recyclage fin juin).

Coté pratique, la déclaration des UFA sur le nouveau module formation de l'extranet a posé des difficultés à certains utilisateurs. Un **mode opératoire avec copies d'écran** est joint à cet envoi. Il n'est pas définitif, notamment les accès extranet associés aux fonctions ne sont pas clarifiés, mais a minima chaque président a des droits suffisants pour déclarer des UFA.
Par ailleurs, nous venons d'être informés de la mise à jour de ce module. Il est maintenant possible de supprimer des actions (erreur de saisie ou annulation) et modifier les éléments de déclaration de la formation (et en particulier le nombre de stagiaires)…

Le calendrier 2020 des formations de cadres sera finalisé en septembre. Dès à présent, informez les DTR de **vos besoins en formation** et du nombre de candidats potentiels dans chaque type de stage.

En bref

- **Le concours projets innovants**

Lancé en début d'olympiade, il n'a pas fait l'objet de candidatures nombreuses, mais a permis de soutenir quelques projets intéressants pour les clubs qui les ont présentés… Nous le maintenons donc, sous une forme plus souple de « bourse », l'objectif étant de soutenir le développement des clubs/CD. Envoyez vos projets à cr-paca@ffcam.fr.

- **Grand parcours randonnée les 16-17 mai 2020**

Rando alpine, via ferrata, VTT, course d'orientation, trail, marche nordique… Ce sera l'occasion de faire découvrir nos activités au grand public, d'initier, former et valider des UF autonomie suivant le niveau

[2] Voir organisation du sport en France en fin de document

des pratiquants… Projet porté par Philippe André, qui va constituer une équipe d'organisation. Renseignements : pandre@nge.fr

- **Informations issues de la réunion du 30 avril :**
- **La Fête du sport 22-23 juin 2019**

Le Ministère des Sports, le CNOSF et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 organisent conjointement un week-end dédié au sport et à l'Olympisme, partout en France, les 22 et 23 juin 2019. Deux niveaux de soutien : labellisation ou subvention, un dossier CERFA à déposer avant le 10 mai. http://www.sports.gouv.fr/journeeolympique-lafetedusport/

- **Le e-pass sport**

Lancé à l'automne 2018 par le Conseil Régional Sud-PACA, en complément du e-pass culture, il offre aux collégiens, lycéens et apprentis, une réduction de 20 € sur la première licence…. Inscription sur : **https://e-passjeunes.maregionsud.fr**

- **Informations sur les actions jeunes soutenues par le comité régional**
- **2ème rassemblement été des écoles d'aventure** : du 6 au 9 juillet à Ailefroide
- **2ème Challenge régional d'escalade des écoles de jeunes :** le 12 mai à Guillestre
- Rassemblements hiver des écoles d'aventure ; 9-12 février 2019, 50 jeunes à l'Eychauda, compte rendu : http://cr-paca.ffcam.fr/Rassemblement-jeunes-2019-01.html
- Compte-rendu #3 du **projet Expé 2021** http://cr-paca.ffcam.fr/Expe2021-03.html

Contact : Philippe Strebler streblerphilchris@gmail.com

Complément d'information

Organisation du sport en France (extrait du doc de soutien UFCA, avril 2019, disponible sur le drive du CR-PACA - demande à notre webmaster de compétition b.einsargueix@free.fr)

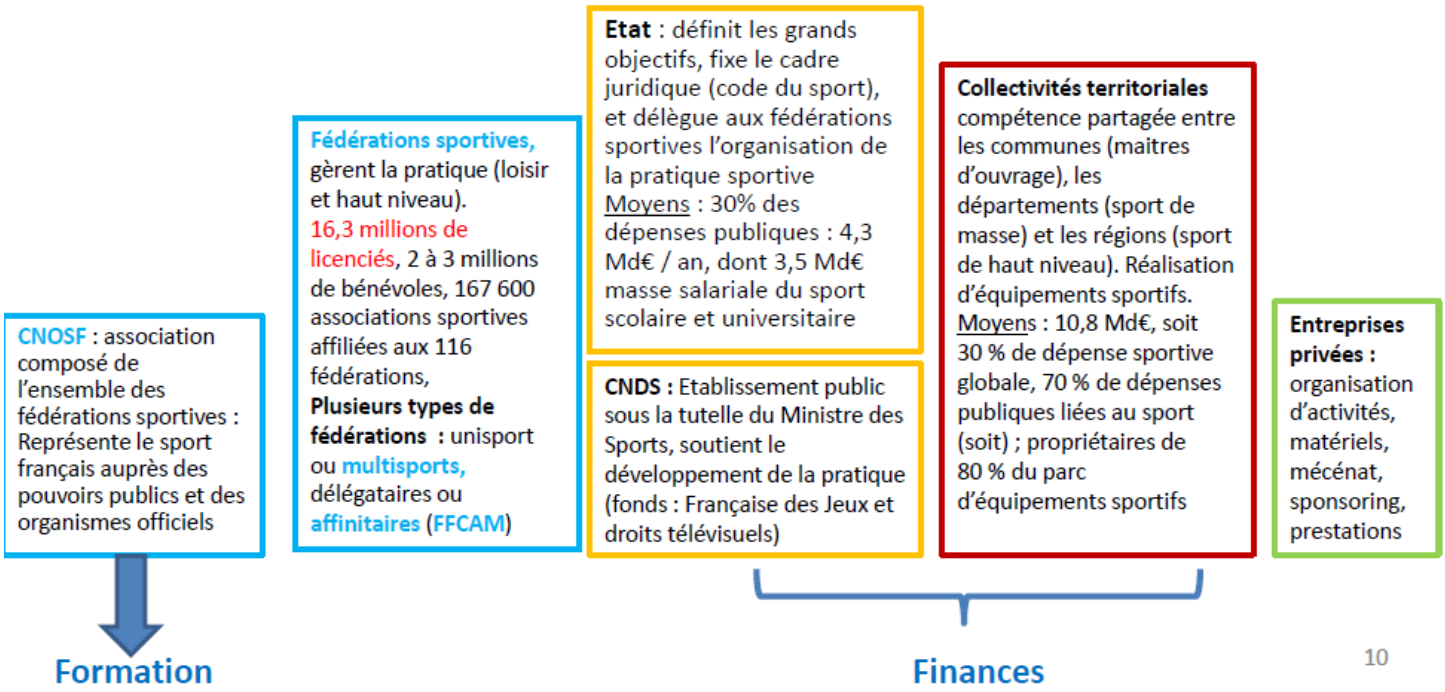

Rédaction : Françoise DUPRAT fduprat.caf@gmail.com